



**Assemblée générale Conseil de sécurité**

Distr.  
GENERALE

A/44/447

S/20775

8 août 1989

FRANCAIS

ORIGINAL : RUSSE

ASSEMBLEE GENERALE  
Quarante-quatrième session  
Points 37 et 141 de l'ordre du jour  
provisoire\*

CONSEIL DE SECURITE  
Quarante-quatrième année

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT  
MESURES VISANT A PREVENIR LE TERRORISME  
INTERNATIONAL QUI MET EN DANGER OU  
ANEANTIT D'INNOCENTES VIES HUMAINES,  
OU COMPROMET LES LIBERTES FONDAMENTALES,  
ET ETUDE DES CAUSES SOUS-JACENTES DES  
FORMES DE TERRORISME ET D'ACTES DE  
VIOLENCE QUI ONT LEUR ORIGINE DANS LA  
MISERE, LES DECEPTIONS, LES GRIEFS ET LE  
DESESPoir ET QUI POUSSENT CERTAINES  
PERSONNES A SACRIFIER DES VIES HUMAINES,  
Y COMPRIS LA LEUR, POUR TENTER  
D'APPORTER DES CHANGEMENTS RADICAUX :

- a) RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL
- b) CONVOCATION, SOUS LES AUSPICES DE  
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES,  
D'UNE CONFERENCE INTERNATIONALE  
CHARGEE DE DEFINIR LE TERRORISME ET  
DE LE DIFFERENCIER DE LA LUTTE QUE  
LES PEUPLES MENENT POUR LEUR  
LIBERATION NATIONALE

\* A/44/150.

Lettre datée du 8 août 1989, adressée au Secrétaire général par le  
Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de l'Union  
des Républiques socialistes soviétiques auprès de l'Organisation  
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une communication du  
Ministère des affaires étrangères de l'URSS, en date du 2 août 1989.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de cette  
communication comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 37 et 741  
de l'ordre du jour provisoire, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent par intérim  
de l'URSS auprès de l'Organisation  
des Nations Unies,

(Signé) V. LOZINSKIY

ANNEXE

Communication du Ministère des affaires étrangères de l'URSS,  
en date du 2 août 1989

La situation au Liban et alentour s'est récemment aggravée à la suite d'actions violentes et inhumaines ayant entraîné la mort d'une personne.

Le monde a appris l'exécution d'un observateur de l'ONU, le colonel américain Higgins, qui était maintenu en captivité au Liban en tant qu'otage. Le peuple soviétique partage la douleur et le chagrin de ses proches.

L'Union soviétique condamne fermement cette violation flagrante des droits de l'homme ainsi que le terrorisme sous toutes ses formes et manifestations. Il ne saurait y avoir de justification aux actes de terrorisme, aux enlèvements, et encore moins à l'exécution des personnes enlevées.

L'Union soviétique préconise vivement l'adoption de mesures internationales efficaces pour empêcher ces actes criminels et pour assurer la remise en liberté immédiate de tous les otages et de toutes les personnes enlevées, qui que ce soit qui les détienne et où qu'elles puissent être. La décision adoptée le 31 juillet par le Conseil de sécurité, à la rédaction de laquelle l'Union soviétique a activement contribué, constitue une action opportune et responsable. L'Union soviétique s'emploiera activement à ce qu'elle soit appliquée.

La violence engendre la violence. Nul ne pouvait l'ignorer, en Israël, lorsqu'a été organisé l'enlèvement, au Liban, d'un des principaux représentants de la secte shiite, Cheikh Obeid. A nouveau pourtant, Israël, comptant ne pas être châtié pour son aventurisme téméraire, a provoqué une situation encore plus explosive.

Cette situation est d'autant plus regrettable que des contacts auraient été établis, depuis un certain temps déjà, au sujet des otages au Liban et que l'on commençait à espérer voir leur sort bientôt réglé.

Il faut rompre immédiatement l'enchaînement des actes de violence. L'émotion ne saurait prévaloir sur la raison. L'Union soviétique est convaincue que tous ceux qui recherchent un règlement juste de la question libanaise doivent maintenant faire preuve d'un sang-froid, d'une maîtrise et d'une mesure absolus, faute de quoi la situation au Liban deviendra encore plus dangereuse et les efforts déployés par la Ligue des Etats arabes, avec le soutien de la communauté internationale, pour mettre fin à l'effusion de sang dans ce pays et aider les Libanais à rétablir un consensus national en faveur d'un dialogue politique constructif seront réduits à néant.

La violence ne saurait être tolérée pour une autre raison : elle bloquerait le processus, en pleine évolution, qui consiste à sortir le conflit arabo-israélien de l'impasse dans laquelle il se trouve et à le réorienter vers des mesures concrètes et pratiques. La situation exige que tous les participants aux événements du Moyen-Orient mobilisent leur énergie vers une action positive, et l'Union soviétique fera tout son possible pour cela.